



LE SIGNALER

**VOUS L'AVEZ VU ?
SIGNALÉZ-LE !**



Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com

Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante :

pour le Bas-Rhin : referentfa67@gmail.com

pour le Haut-Rhin : referentfa68@gmail.com

Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.



LES ENJEUX



Protection des populations : le frelon s'implante majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants, écoles, jardins).



Protection de la biodiversité : 1 seul nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 Kg d'insectes utiles et indispensables à la pollinisation.



Protection de l'apiculture : Entre 20 et 25 % de pertes de colonies sont dues au frelon asiatique !
Protection de l'arboriculture et de la viticulture : pertes de récolte.

FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire. La destruction doit être réalisée par un professionnel. Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
TOUS DROITS RESERVES - © GDSA - HAUT-RHIN - IMPRIMÉ PAR NOS SOINS



FRELON ASIATIQUE

**S'INFORMER
LE RECONNAÎTRE
LE SIGNALER**



**PROTÉGEONS NOTRE BIODIVERSITÉ,
AGISSONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE**

Une espèce classée exotique envahissante par l'Union européenne.
Un nuisible qui prolifère depuis 2023 en Alsace

